

Reprise lente et coûteuse des activités hospitalières, il faut soutenir les hôpitaux !

Petit à petit, les hôpitaux reprennent des activités normales d'hospitalisation, de consultations et d'exams techniques. Cependant, les activités ambulatoires et les exams techniques, plus particulièrement, ont repris avec un rythme nettement plus lent qu'avant la crise. Cela s'explique d'une part, par les mesures mises en place visant à réguler les flux de patients à l'intérieur des hôpitaux et d'autre part, par les mesures d'hygiène et de désinfection qui doivent être prises entre chaque patient examiné.

Les établissements hospitaliers et le corps médical s'inquiètent, à juste titre, quant aux impacts financiers que cette situation va générer. Une situation qui, par ailleurs, risque de perdurer pendant de nombreux mois encore. Une solution doit donc rapidement être apportée afin de ne pas ajouter cette incertitude aux problèmes auxquels les hôpitaux et leurs travailleurs doivent d'ores et déjà faire face.

Des retours du terrain que nous recevons, à la suite des mesures prises, il faut compter entre 40 et 70 % de temps supplémentaire pour réaliser certaines consultations ou certains actes techniques. Compte tenu du mode de financement à l'acte que nous connaissons (et des prélèvements sur honoraires finançant le personnel et l'infrastructure hospitalière), cette situation ne garantit pas un financement suffisant des hôpitaux et de leur coûts.

Pour pallier les difficultés auxquelles les hôpitaux sont confrontés, nous demandons une aide urgente de la part des autorités. Concrètement, nous demandons :

1. De prévoir une deuxième avance pour donner la trésorerie suffisante aux hôpitaux afin qu'ils puissent assumer leurs charges des mois de juin, juillet et août ;
2. De prévoir un mécanisme permettant aux hôpitaux d'avoir la garantie de couverture de leurs coûts, indépendamment de la production d'honoraires réellement générée ;
3. De prévoir la garantie d'un revenu minimum pour le corps médical, compensant, du moins partiellement, la perte de productivité constatée ;
4. D'examiner la possibilité d'augmenter les capacités d'exams techniques pour éviter un goulot d'étranglement qui engendrerait des reports de soins. Si la situation sanitaire devait perdurer avec les mesures de précautions qui doivent être prises, il faudrait envisager la levée de certains moratoires sur des appareillages médico-techniques tels que le PET-Scan, l'IRM, etc. ;
5. In fine, les hôpitaux ne doivent pas payer le prix de la crise. Si, en dépit de toutes les mesures financières prises, ils ne pourraient pas être à l'équilibre en fin d'année, il faudrait envisager une forme de dotation d'équilibre pour leur permettre d'y arriver. Sinon, c'est durant de nombreuses années encore qu'ils auront à subir le poids de cette crise, incapacitant leur capacité d'investissement future, voire menant vers des faillites.

L'exercice n'est certes pas facile, mais l'avenir du secteur hospitalier (et de notre capacité à faire face à de potentielles nouvelles crises sanitaires) en dépend. Santhea souhaite que les autorités réservent l'urgence la plus absolue à l'examen de ces points et se tient à leur disposition pour en discuter.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Yves Smeets, Directeur général de santhea

yves.smeets@santhea.be

0475/ 434 009